

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (2015)

**Heft:** 2101

**Artikel:** La résistantible ascension de l'UDC. Partie 2, Mais comment donc contrer l'UDC?

**Autor:** Delley, Jean-Daniel

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1017416>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Mais comment donc contrer l'UDC?

La résistant ascension de l'UDC (2/2)

Jean-Daniel Delley - 14 novembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28418>

L'UDC peut se targuer d'être un parti populaire. En concentrant son action sur un petit nombre de thèmes, elle parvient à rallier les voix de celles et ceux qui se sentent menacés par la globalisation de l'économie et de la culture. Alors même que ce parti agit de manière systématique contre les intérêts des milieux qu'il prétend défendre.

Mais dénoncer cette escroquerie ne suffit pas. Les autres partis et notamment la gauche sont désormais sommés de prendre au sérieux les inquiétudes que révèle le succès de l'UDC.

Les résultats des dernières élections fédérales montrent que l'UDC est parvenu à s'implanter sur l'ensemble du territoire et dans toutes les couches sociales ([DP 2100](#)). Le parti blochérien a construit son attractivité en évoquant sans relâche les dangers auxquels la Suisse est selon lui exposée: les étrangers, qu'ils soient requérants d'asile ou bénéficiaires de la libre circulation, délinquants, bénéficiaires de l'aide sociale ou musulmans. Et surtout l'Europe qui ne penserait qu'à annexer la citadelle helvétique pour lui imposer ses lois.

Lorsque l'UDC se risque sur d'autres terrains - élection du Conseil fédéral par le peuple, développement des droits

populaires en matière de politique étrangère - elle ne rencontre guère d'écho. Mais la constante dénonciation de la menace étrangère, le plus souvent construite sur des cas particuliers montés en épingle, lui vaut certificat de compétence dans le domaine.

Cette compétence reconnue par l'électorat constitue un véritable tour de force. En effet, d'une part l'UDC n'a jamais contribué de la moindre manière à la résolution des problèmes qu'elle dénonce. Et, d'autre part, elle parvient à déployer la menace étrangère comme un paravent qui dissimule ses positions radicalement contraires aux intérêts de la plupart de ses sympathisants.

Que ce soit en matière sociale ou fiscale, l'UDC, contrairement à d'autres formations nationalistes européennes, suit une ligne résolument ultralibérale, plus favorable aux possédants qu'aux petites gens. Elle attache peu d'importance à la formation, pourtant le seul capital dont dispose le pays, pas davantage qu'à l'aménagement du territoire, condition de survie d'une paysannerie qu'elle prétend pourtant défendre. Et, s'agissant de la politique de sécurité, elle ne jure que par une armée de grand-papa, inapte à faire face aux menaces

actuelles.

L'électorat de l'UDC apporte un démenti cinglant à la théorie du choix rationnel de [Downs](#), selon laquelle le citoyen opte pour le parti dont le programme se rapproche le plus de ses intérêts et qui a prouvé antérieurement qu'il tenait ses promesses. Il confirme par contre le constat désabusé de [Raymond Aron](#): le citoyen ne considère pas d'abord ses intérêts, mais se laisse guider par ses passions.

Il faut bien sûr dénoncer sans relâche l'imposture d'un parti qui glorifie une souveraineté nationale fictive et masque sa défense des nantis derrière la stigmatisation de l'étranger. Mais cela ne suffit plus.

## Au-delà de la dénonciation

En réalité, les analyses électorales, en Suisse comme dans les démocraties dites avancées, mettent en évidence l'importance décroissante du statut social ainsi que de l'appartenance de classe ou religieuse dans le choix des électeurs. Ces derniers réagissent plutôt à la perception de problèmes particuliers et à l'importance qu'ils leur attribuent à un moment donné.

Certes, la ligne de conflit droite-gauche n'a pas disparu, mais elle est relativisée par la

montée d'autres fractures. Par exemple, celles qui opposent libéraux (ouverture) et conservateurs (fermeture) pour ce qui est des valeurs de société, perdants et gagnants du processus de globalisation économique, contributeurs (les classes moyennes) et bénéficiaires de l'Etat social.

A quoi s'ajoute le fait que nombre d'évolutions paraissent subies plutôt que choisies, ce qui renforce évidemment la perception d'une relative impuissance de la part des autorités politiques. Le point commun à tous ces phénomènes? Ils créent un sentiment d'insécurité, de désarroi qui conduit à rechercher un bouc émissaire - l'étranger, l'Europe - responsable commode de nos insatisfactions, de nos frustrations et qui nourrit le vote protestataire dirigé contre

la classe politique.

C'est sur ce terrain que se jouera le combat décisif. Opposer aux réponses fallacieuses de l'UDC des actions propres à rassurer concrètement. Or, au sentiment d'insécurité engendré par la libre circulation des personnes n'ont répondu que des mesures dites d'accompagnement insuffisantes et mal appliquées. Voyez le Tessin qui manifeste un fort rejet des travailleurs frontaliers et de l'Europe. Ses autorités se révèlent plus promptes à dénoncer les effets négatifs de l'afflux de main-d'œuvre étrangère qu'à lutter efficacement contre la sous-enchère salariale pratiquée par le patronat local. *A contrario*, la toute récente unanimité à Genève pour une [inspection du travail paritaire](#) va dans le bon sens.

Au-delà de ces réassurances concrètes, c'est aussi d'une vision de l'avenir dont nous avons besoin. La libre circulation est une condition essentielle de notre succès économique, affirme le discours officiel. Pourtant l'objectif de croissance ne peut tenir lieu de perspectives pour celles et ceux qui trouvent refuge dans l'offre de l'UDC, protagoniste d'une Suisse clôturée et figée dans son passé.

A cet égard, la gauche est particulièrement interpellée, elle qui dans son histoire a su proposer des modèles économiques et sociaux alternatifs, tel le coopérativisme. Et qui aujourd'hui semble surtout occupée à atténuer les effets délétères d'une société qu'on dirait privée de gouvernail.

## Schengen, un atout majeur pour notre sécurité

Pour la Suisse, l'accès au Système d'information Schengen est crucial

Jacques Guyaz - 22 novembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28446>

Schengen, c'est fini. Il faut sortir de Schengen. Avec l'afflux sans précédent des migrants sur la route des Balkans et l'émotion suscitée par les attentats du 13 novembre à Paris, on entend tout et n'importe quoi sur ces accords qui ouvriraient nos frontières à tous les vents mauvais du terrorisme.

Il est temps de revenir aux textes et d'aller y voir de plus près.

Le traité lui-même, document de 1985, d'avant la chute du mur de Berlin, nous parle d'un monde aujourd'hui englouti, d'une Europe bien sage, bien organisée et un peu naïve. Les mots de réfugié, de migrant ou de terroriste n'y figurent pas. Il

n'est alors question que de lutte contre la criminalité. Le document important, celui qui fait foi, est la [Convention d'application](#) publiée le 22 septembre 2000. Ces textes ont été repris par la Suisse depuis le 1er mars 2008, après avoir été approuvés par le souverain le 5 juin 2005, à la majorité de 54,6%.